



Philosophie d'intervention

Centre de soutien entr'Aidants
1688, rue Gustave-Désourdy, Saint-Hubert (Québec) J4T 1Y6
Téléphone : 450 465-2520 Télécopieur : 450 465-2290
www.centredesoutienentraidants.com

PRÉAMBULE

Le présent document traite de la philosophie d'intervention du Centre de soutien entr'Aidants. Elle aborde notamment l'approche utilisée et les types d'interventions.

Elle s'applique aux relations professionnelles entre les intervenants et la clientèle dans le cadre des services et activités du Centre de soutien entr'Aidants.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes et n'est utilisée que dans le but d'alléger le texte.

Septembre 2017

1. VISION, MISSION ET VALEURS DE L'ORGANISME

Le Centre de soutien entr'Aidants est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de soutenir les aidants qui prennent soin d'un proche âgé. La vision de l'organisme est que tous les aidants, sans égard à leur condition, puissent aider leur proche âgé en conservant leur santé physique, psychologique et financière.

Le Centre de soutien entr'Aidants s'inspire dans ses actions et réflexions des valeurs suivantes :

- Le **respect** des besoins des aidants;
- La **rigueur** et la **transparence** du processus décisionnel;
- Un souci constant accordé à la **qualité** et à la **pertinence** de ses services.

2. APPROCHE

Le Centre de soutien entr'Aidants a une approche communautaire. Celle-ci fournit une perspective d'intervention qui consiste à soutenir le pouvoir des personnes, des groupes et des collectivités dans leur recherche de solutions et en les accompagnant à travers les difficultés qu'ils rencontrent ou dans leur volonté de répondre eux-mêmes à leurs besoins. Elle cherche à redonner aux personnes et aux collectivités le pouvoir qui leur revient et qui peut inspirer en ce sens différents modes d'interventions.

Le bénéficiaire est vu comme un être social en relation d'interdépendance avec sa communauté. De plus, l'analyse du problème vécu par celui-ci ne tient pas uniquement compte des caractéristiques personnelles, mais aussi des caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles de la communauté à laquelle il appartient.

En lien avec cette approche, le Centre de soutien entr'Aidants accorde une grande place à la concertation. Nous favorisons la collaboration avec les partenaires communautaires, privés et publics pour améliorer les conditions de vie de la clientèle.

3. PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

En lien avec les valeurs de l'organisme, la philosophie d'intervention repose sur :

- Le respect du bénéficiaire dans l'identification et la clarification de ses besoins afin qu'il soit soutenu dans son rôle et conserve une santé physique, psychologique, émotionnelle et financière.
- L'accessibilité, la qualité et la pertinence des services offerts au bénéficiaire pour l'amélioration de son bien-être, de ses conditions de vie et le développement d'un réseau de soutien.

Plus spécifiquement, le respect consiste à accueillir le bénéficiaire, à l'écouter et lui démontrer de l'empathie en lui offrant un accompagnement personnalisé, et ce, en tenant compte de ses choix et de son rythme.

L'intervention psychosociale procure des moyens au bénéficiaire de faciliter ses multiples rôles et tâches auxquels il fait face et ainsi reprendre du pouvoir sur sa vie et maintenir l'équilibre. Une intervention encadrée permet d'outiller le bénéficiaire, de favoriser sa croissance personnelle et de le soutenir vers un mieux-être.

Elle vise :

- la connaissance de soi;
- la reconnaissance et le respect de ses limites;
- l'amélioration des habiletés et la résolution de problèmes;
- le développement des forces du bénéficiaire, tant par sa propre responsabilisation que par la connaissance des ressources du milieu, et la recherche de soutien dans son réseau;
- l'actualisation de soi.

Cette démarche se fait dans un climat d'écoute active, d'ouverture d'esprit et d'authenticité pour privilégier une relation sans confrontation ni jugement.

4. TYPES D'INTERVENTIONS

4.1 Individuelle : une approche centrée sur le client

La rencontre de consultation et d'accompagnement : elle vise à soutenir le bénéficiaire par des rencontres ponctuelles à court terme, lui permettant d'exprimer ses difficultés et ses émotions. Dans un tel cadre, l'intervenant peut faire des recommandations.

L'intervention de soutien : elle contribue à soutenir le bénéficiaire dans un cheminement afin de maintenir et de consolider les acquis et les stratégies d'adaptation en ciblant les forces et les ressources dans le cadre de rencontres ou d'activités régulières ou ponctuelles. Elle implique notamment :

- de susciter la prise de conscience de certains aspects nocifs et bénéfiques que le bénéficiaire vit;
- de fournir de l'information en lien avec son état ou la situation vécue;
- de le rassurer;
- de lui apporter des suggestions.

L'intervention de crise : elle consiste en une intervention immédiate, brève et directive qui se module selon le type de crise, les caractéristiques de la personne et celles de son entourage. Elle vise à stabiliser l'état du bénéficiaire ou de son environnement en lien avec la situation de crise. Elle implique notamment l'exploration de la situation et l'estimation des conséquences possibles. Par exemple, le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire, le désamorçage, le soutien et l'orientation vers les services ou les soins les plus appropriés aux besoins.

4.2 Groupe : une approche d'entraide entre pairs et d'éducation psychologique

Ces rencontres de groupe permettent d'informer et d'éduquer. Il s'agit d'enseignement de connaissances et d'habiletés spécifiques visant à maintenir et à améliorer l'autonomie du bénéficiaire et sa santé, notamment à prévenir l'apparition de problèmes sociaux ou de santé. Les notions enseignées peuvent porter sur le rôle que peut jouer le bénéficiaire dans le maintien ou le rétablissement de sa santé physique ou mentale. Par exemple : des techniques de gestion de stress, d'affirmation de soi ou de prévention de l'épuisement.

Elles proposent des réflexions, des apprentissages et des prises de conscience. Aussi, elles permettent de briser l'isolement, de partager entre pairs, de consolider des acquis et d'aborder des thèmes importants reliés notamment, au monde de l'aide.

Les rencontres sont mensuelles, annuelles ou sous forme de formations.

5. RÉFÉRENCES

Le contenu de ce document a été inspiré de :

- Table des directions générales de l'APPUI pour les proches aidants d'ânés. **Notre philosophie d'intervention**. Septembre 2012.
- <http://citrac.ca/accueil-visiteurs/lapproche-non-directive-creatrice/>
- <https://www.ordrepsy.qc.ca/web/ordre-des-psychologues-du-quebec/pratique-vous-la-psychotherapie>
- CRDIT Montérégie Est (2003). Cadre de référence. L'approche communautaire.
<http://www.crditedme.ca/documents/ide4263.pdf>

6. ENTRÉE EN VIGUEUR

La philosophie d'intervention entre en vigueur le 16 novembre 2017 à la suite de son adoption par le conseil d'administration.